

CE Siège TOTAL UES Amont
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

SECTION SUBAQUATIQUE



**Sortie plongée du 28 Mai au 31 Mai 2010
à Larmor - Plage près de Lorient,**

La section organise une sortie de printemps, du 28 au 31 mai 2010 au Centre Nautique des Kerguélen à Larmor – Plage en Bretagne pour les salariés de l'UES Amont du Groupe.

L'hébergement, la restauration seront en pension complète et l'activité plongée se feront avec Centre Nautique des Kerguélen, à 5 kilomètres de Lorient. Le voyage se fera en *TGV, départ de Paris à 18h10 le vendredi 28 mai, retour sur Paris vers 22h15 le lundi 31 mai.* Les chambres sont prévues pour 3 à 4 personnes.

Cette sortie sera l'occasion pour les débutants qui viennent finaliser leur premier niveau de découvrir le monde de la mer au cours de plongées découvertes à proximité de l'île de Groix, pour les confirmés de plonger en exploration sur les *épaves* permettant de revivre des moments forts de l'histoire : "Falke 134 Sperrbrecher" (20-24 mètres), "le Cyrano" (19 mètres) et le mythique sous-marin allemand "U171" coulé en 1942 .

6 plongées par personne sont prévues, éventuellement des plongées supplémentaires nocturnes !

Les plombs et les bouteilles sont fournis par le Centre Nautique des Kerguélen. **Prévoir : combinaison, jacket et détendeur, palmes, masque, tuba, ceinture, profondimètre ou ordinateur, parachute, couteau et torche. Le club peut vous prêter du matériel pour cette sortie.**

Cette activité entre dans le cadre de la commission SPORTS et LOISIRS. A ce titre, la participation du CE est de 50% du coût total et viendra en déduction de votre enveloppe annuelle globale***. Le prix comprend les 6 plongées, le voyage en train, les transferts, les 3 jours à Larmor-Plage en pension complète.

Le coût prévisionnel de ce week-end de 3 jours est de **487€** pour un niveau 1 ou 2, et **410€** pour un niveau autonome. La participation demandée*** sera donc de **243,5€** pour un niveau 1 ou 2, et de **205€** pour un autonome, réglable en 2 chèques, l'un d'arrhes de 30% et le second du solde de 70%, le tout réglable à l'inscription. Les dépenses personnelles sont à la charge de l'intéressé.

Période d'inscription du 15 Décembre 2009 au 15 Janvier 2010.

Le voyage est ouvert aux accompagnants (ayants droit) non plongeurs en pension complète pour une participation*** d'environ **123,50€**.

ATTENTION, si il y a moins de 10 inscrits, cette sortie sera annulée. Si tel était le cas vous seriez prévenu par courrier avec retour de vos chèques, au plus tard le 31 Mars.

Prochaine sortie, Séjour Egypte en Mai ou JUIN 2010

A très bientôt.

Georges CAUCHOIS
Président de la commission Sports et Loisirs.

Christian CASSIER
Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont.

CE Siège TOTAL UES Amont.
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS
SECTION SUBAQUATIQUE

SORTIE PLONGEE A LARMOR – PLAGE près de Lorient du 28 au 31 Mai 2010

A retourner dûment complété à Laurence PLAISANT, tour NEWTON, bureau 9.44, téléphone 42013, avec les chèques à l'ordre du CE Siège TOTAL UES Amont **avant le 15 Janvier 2010**, l'enveloppe portant la mention suivante **Section Subaquatique UES Amont**. Merci.

Mr, Mme, Mlle *.....(nom, prénom)

Accompagné(e(s)) de :..... (nom, prénom, niveau)

Matricule : Société :

Certificat médical attestant votre aptitude à la pratique de la plongée **délivré par un médecin du sport.**

Niveau : Ass. Catég. : N° Licence 2010 :

Le club peut vous fournir une licence et son assurance pour l'année en cours 2010 **

Orientation du stage : Première sortie mer niveau 1* / Exploration *

Souhaite s'inscrire à la sortie Plongée sous-marine à LARMOR - PLAGE.

Période du **28 au 31 Mai 2010**.

Pour l'inscription d'une personne avec encadrement **243,50€** :

- 1) chèque d'arrhes de **73€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....
- 2) second chèque de **170,50€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....

Pour l'inscription d'une personne sans encadrement **205€** :

- 1) chèque d'arrhes de **61€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....
- 2) second chèque de **144€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....

Pour l'inscription d'une personne accompagnant (ayant droit, ***) **123,50€** :

- 1) chèque de **37€** par accompagnant, N°..... sur la BANQUE.....
- 2) second chèque de **86,50€** par accompagnant, N°..... sur la BANQUE.....

Le signature,
porter les mentions (Lu et approuvé)

* (Biffer la ou les mentions inexactes) ** (Coût en supplément de la sortie) *** (Vérifier la participation du CE)

En cas de désistement, les frais imputés seront réaffectés à l'intéressé

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les personnes mentionnées ci-dessus ou surfer sur les sites intranet du CE Siège Total UES Amont ou subaquaesamont.free.fr du Club Subaquatique UES Amont.

Cette activité entre dans le cadre de la commission SPORTS. A ce titre, la participation du CE UES Amont est de 50% du coût total et viendra en déduction de votre enveloppe annuelle globale****.

A ma connaissance, je n'ai pas dépassé le plafond de subvention autorisé correspondant à mon QAF 2010 calculé par le CE, si un dépassement était constaté à posteriori, je m'engage à rembourser le trop perçu.

Date et signature :